



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis

- Être déjà qualifié pour former les personnels non-électriciens (H0(V), B0, BS et Be m) ;
- Il est recommandé d'avoir une expérience de 3 ans sur les installations électriques.

Public cible

Personne souhaitant animer des actions de formation habilitations électriques BT pour les personnels électriciens.

Nombre de participants

12 personnes maximum conseillé

Durée

5 jours consécutifs (35 heures)

Références réglementaires

Art. L4544-9 et 10 du Code du Travail.

Programme de Formation

Devenir Formateur en Habilitation Électrique Basse Tension (Personnels électriciens)

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place, organiser et animer des formations préparation à l'habilitation électrique basse tension : B1(V), B2(V), BR, BC et BE.

OBJECTIFS :

- Être capable d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques, basse tension (BT) dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510 ;
- Être capable d'expliquer les zones d'interventions de l'habilitation électrique en champs libre ou dans un local ;
- Être capable de préparer et d'animer les séquences pédagogiques dans le respect de l'annexe D de la NF C 18-510 ;
- Être capable d'identifier et d'adapter les EPI et les EPC nécessaires ;
- Être capable d'évaluer les stagiaires par un questionnaire théorique et de mise en situation pratique.

CONTENUS INDICATIFS :

- La réglementation en électricité ;
- L'évaluation des risques électriques ;
- La distribution électrique ;
- Les dangers de l'électricité ;
- Les rôles et les titres d'habilitation ;
- Les limites, zones et opérations liées à ces titres ;
- Les différentes opérations électriques ;
- Les procédures et déroulements des travaux ;
- Les procédures et déroulements des interventions ;
- Les opérations spécifiques ;
- Les rôles et opérations du B1, B2, BR, BC et BE ;
- Les moyens et équipements de protection ;
- Travaux pratiques adaptés.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à un « Espace Formateur » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Chaque apprenant recevra en début de formation son « Classeur du Formateur » avec la documentation en format papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formative et continue pendant les mises en situation de la formation ;
- Évaluations certificatives (le dernier jour) avec mise en situation pédagogique et questionnaire type QCM.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Un formateur de formateurs en Habilitations Électriques BT et HT.